



Staff Union
of the International Labour Organization
Syndicat du personnel
de l'Organisation internationale du Travail
Sindicato del personal
de la Organización Internacional del Trabajo

22 mai 2017

Stop à l'ambiguïté sur la réduction des salaires

Comme nous vous l'avons annoncé la semaine dernière, la Commission de la fonction publique internationale (CFPI) s'entête malheureusement à vouloir imposer l'application de la réduction des salaires, avec pour seule mesure transitoire un report de 3 mois pour les fonctionnaires en poste avant le mois de mai.

Le 19 mai dernier, nous avons lu - avec surprise - le communiqué envoyé par l'Administration. Celui-ci semble en contradiction avec la position précédemment exprimée, qui consistait à contester, comme l'ensemble des représentants du personnel, la décision de la CFPI et à différer son application en tout cas jusqu'à sa réunion prévue au mois de juillet à Vienne.

Or, dans ce dernier communiqué, l'Administration prend note du coefficient d'ajustement révisé fixé par la CFPI et se bornera, comme le demande la CFPI elle-même, à verser une « **indemnité transitoire** ». Le seul point positif est le versement de cette indemnité aux fonctionnaires entrés en service depuis le mois de mai.

Mais, par définition, une indemnité transitoire est temporaire.

Le message que semble donc envoyer l'Administration est qu'elle renonce implicitement à combattre cette décision injuste et illégale de la CFPI.

Pour rappel, dès le 5 avril, un communiqué de HRD indiquait que « le Bureau a exprimé ses fortes préoccupations auprès de la CFPI à l'égard à la fois du processus suivi et de l'impact de cette décision. »

Le 25 avril, une délégation des associations du personnel des Nations-Unies a tenu une réunion avec le Secrétaire général de l'ONU, M. Antonio Guterres, qui a également exprimé personnellement son désaccord avec la décision de la CFPI.

Le 28 avril, un second communiqué de HRD indiquait que le Directeur général et d'autres responsables d'agence avaient rencontré le Vice-président de la CFPI et « exposé leur position selon laquelle l'application de la décision de la CFPI sous sa forme actuelle remettrait en cause les principes régissant des pratiques loyales en matière d'emploi et qu'en

TSVP

conséquence, la mise en œuvre des résultats devrait être différée dans l'attente d'un examen plus approfondi de l'ensemble du processus. ». Ils indiquaient également qu'ils allaient «surseoir à toute mise en œuvre en attendant la validation des résultats des enquêtes dans le cadre d'un processus transparent auquel participeraient des représentants des organisations ». Ils ont confirmé cette position dans une lettre adressée à la CFPI.

Le 12 mai, tous les chefs exécutifs de l'ONU ou leurs représentants, se sont réunis pour discuter de la réponse reçue de la CFPI. La quasi-totalité des agences spécialisées (y compris l'OIT) ont indiqué qu'elles allaient **différer l'application des mesures** relatives à l'ajustement de poste jusqu'à la réunion de la CFPI en juillet.

Alors pourquoi cette ambiguïté dans la communication de l'Administration ?

Y-a-t-il maintenant volonté d'appliquer la décision de la CFPI, y compris le versement d'une allocation transitoire dont le paiement peut cesser à tout moment ?

S'agit-il - comme nous l'espérons - d'un simple malentendu ?

Stop à l'ambiguïté !

Il y a urgence et nécessité de clarification : nous demandons à l'Administration de communiquer dans les plus brefs délais pour lever les doutes.

De leur côté, les représentants du personnel ne peuvent attendre et vont continuer leurs actions collectives comme prévu.

Dès cette semaine, les fédérations et associations du personnel basées à Genève organisent

**le mercredi 24 mai 2017
une Assemblée générale extraordinaire collective
au Palais des Nations
Salle XX
de 12h à 14h.**
